

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

### ENCADREMENT – CARTONNAGE

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE    Fixe : ..... Portable : .....

E.MAIL : .....

**ESTIMATION DE VOTRE NIVEAU** : - *barrer les mentions inutiles* -

**Encadrement** : débutant / initié

**Cartonnage** : débutant / initié

#### TARIFS :

- Au cours : 30 € les 3 heures
- Par 10 cours : 300 € et le onzième gratuit

#### CHOIX DU COURS et MODE DE REGLEMENT

*Le choix du cours et des horaires est indicatif et peut-être modifié en fonction des disponibilités.*

- *Plusieurs cases peuvent être cochées.*

**Encadrement**     **Cartonnage**

Mardi 15H00 – 18H00     Mercredi 10H00 – 13H00     Samedi 9h30 – 12h30

Règlement au cours     Règlement par 10 cours

#### REGLEMENT INTERIEUR :

- Les cours sont dispensés à l'atelier, 16 avenue Desgenettes – 94100 Saint-Maur, aux horaires proposés ci-dessus, dans la limite des places disponibles.
- Les inscriptions doivent être faites au moins une semaine à l'avance.
- L'annulation d'un cours devra être faite au plus tard une semaine à l'avance sinon celui-ci sera du, sauf si un remplaçant s'est présenté et sauf cas de force majeure.
- Les horaires doivent être respectés. Le cours ne peut-être décalé en raison d'une arrivée tardive.
- Les élèves apportent leur matériel personnel, dont la liste est fournie à l'inscription. (*Pour les débutants le professeur prête des outils le temps que les élèves se procurent le leur*).
- Le règlement des cours se fait à chaque séance. Ou au premier cours en cas d'achat par 10.
- Si le choix est fait d'acheter 10 cours, seuls ceux où l'élève sera présents seront comptés. Il ne sera pas obligé de les utiliser sur des semaines consécutives, ils devront par contre être utilisés au plus tard au 15 juillet 2020. Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de non utilisation des cours.
- Les cours sont dispensés selon un calendrier fourni lors de l'inscription.

*Mention « lu et approuvé » précédée de la date et de votre signature*